

Les objectifs de la journée sont tenus : une meilleure connaissance mutuelle pour les acteurs de l'accompagnement des FESI et d'Horizon 2020, du fonctionnement respectif de ces programmes ; des témoignages concrets de tentatives d'articulations des deux programmes ; un point sur les efforts d'alignement, faits et à faire entre les deux programmes pour faciliter leur articulation.

Des conclusions pour le court terme :

M. Duval, de Régions de France, et M. Newton du MENESR, remercient tous les participants.

En guise de synthèse, ils soulignent l'importance du partenariat régional sur les questions soulevées, la volonté d'association des régions aux GTN Energie et Santé et l'importance d'un meilleur partage des informations notamment sur les bénéficiaires français d'H2020.

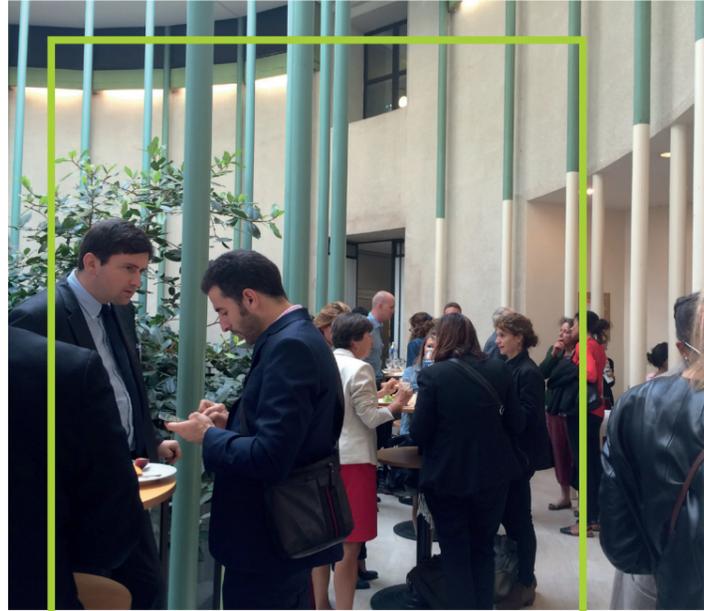
Ils pointent du doigt la possibilité d'améliorer, à travers les territoires et les régions, le lien entre l'excellence de la science, internationale et volatile, et le développement économique, local et territorial – lien qui est au cœur de l'articulation entre les deux grands fonds européens dont il a été question.

À moyen et long terme :

La question des synergies entre les programmes européens doit être vue dans la perspective des questionnements à venir sur le post 2020.

Déjà, la Commission mène des travaux de réflexion et dès 2017 les discussions sur le devenir des programmes dans leurs contours actuels vont s'accélérer et se préciser.

Les conclusions de cette journée pourront alimenter les débats sur le post 2020 : les difficultés de mise en œuvre relevées, l'intérêt de chacun des programmes qui ont des visées différentes mais complémentaires, l'importance de l'échelon local dans la gestion et la mise en œuvre des aides européennes dédiées à l'innovation et la recherche.



- Les présentations ont fait écho au souhait de la Commission européenne de définir des « synergies » entre les programmes, tant au niveau stratégique que dans la chaîne de valeur des projets. Ont pu être observés :
 - des initiatives émergentes et variées, surtout centrées sur l'articulation entre Horizon 2020 et les FESI, plus que sur les autres instruments
 - mais pas encore d'approche systémique.

- L'enjeu d'articulation est en partie porté par les régions, autorités de gestion des FESI, et les écosystèmes innovants (clusters/pôles, entreprises/laboratoires, etc.). **L'approche territoriale est jugée fondamentale.**

RECHERCHE ET INNOVATION : QUELS FINANCEMENTS EUROPÉENS ?

Séminaire FESI - H2020, Organisé par MENESR - CGET - Régions de France

Les enjeux du financement de la recherche et de l'innovation dans le contexte économique et budgétaire français



Depuis 2014, les régions sont les autorités de gestion des trois quarts des FESI et elles ont fait du soutien à la recherche et innovation une de leurs priorités pour préparer au mieux l'avenir de la jeunesse et des territoires. L'enjeu majeur est de rendre plus efficace le transfert de technologie et la valorisation des résultats de la recherche scientifique, notamment en direction des PME et des ETI.

Les enjeux de ce secteur étant primordiaux, la France tend vers son objectif cible en la matière (y consacrer 3 % de son PIB, actuellement 2.24 %). Ses PME bénéficient d'un soutien moins important pour la RDI par rapport aux PME allemandes si l'on considère les soutiens directs. En revanche, la France est l'un des premiers pays dans le monde en termes de soutien indirect, via le Crédit Impôt Recherche (CIR), de ses PME. C'est pourquoi la bonne utilisation des fonds européens sur ce point est un enjeu majeur.

Interventions de M. Combe (CGET)
et M. Mergy (Régions de France)

Les Fonds Européens Structurels et d'Investissement (FESI) et Horizon 2020 sont deux grands programmes de financement européens. Ils occupent respectivement la deuxième (454 Mds€ pour les FESI) et la troisième place (77 Mds€ pour Horizon 2020) des budgets européens. Tous deux soutiennent des projets de recherche et innovation en France et représentent un enjeu considérable. Cependant, trouver des articulations entre ces programmes reste un défi : alors que les FESI constituent un instrument de la politique européenne de cohésion visant à réduire les disparités sociales et de développement économique entre les régions, Horizon 2020 finance des projets d'excellence, souvent transrégionaux. De plus, les investissements des FESI sont gérés par les Etats membres et les régions alors qu'Horizon 2020 est directement géré par la Commission européenne. Ce séminaire est l'occasion de se questionner sur l'articulation des dispositifs, d'identifier les bonnes pratiques et de dégager des pistes de réflexion.

M. Valla (MENESR)

En 2014, en France, ces financements représentaient 10 Mds€ soit un demi-point de PIB. L'État demeure la principale source de financement (9 Mds€) et ne cesse d'augmenter son investissement en la matière (« Une nouvelle donne pour l'innovation », PIA 3, etc.). Toutefois les financements européens constituent une source complémentaire significative (3,7 Mds€ entre 2007 et 2013 pour les fonds structurels et environ 900 M€/an pour Horizon 2020).

POUR ALLER PLUS LOIN

Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche : www.horizon2020.gouv.fr/
Site de la Commission Horizon 2020 – portail du participant : <http://ec.europa.eu/research/participants/portal/>
Site CGET sur les FESI en France : Etude sur les coûts simplifiés, Synthèse des S3 : www.europe-en-france.gouv.fr/
Site de la Commission – Fonds structurels et d'investissement : http://ec.europa.eu/contracts_grants/funds_en.htm
Site de la Commission – dédié aux S3 : <http://s3platform.jrc.ec.europa.eu/>
Site du PEI-AGRI en France : <http://www.reseaurural.fr/PEI/PEI>
Plateforme interactive PEI de la Commission : <http://ec.europa.eu/eip/agriculture/>
Page de la Commission – dédiée aux Seals of excellence : <https://ec.europa.eu/research/regions/index.cfm?pg=soe>
Pour information, page de la Commission dédiée aux stairways to excellence : <https://ec.europa.eu/jrc/en/research-topic/stairway-excellence-s2e>

La synergie à trouver entre FESI et H2020 réside à la fois dans l'articulation entre les projets, tout le long de la chaîne de valeur, au cours du cycle d'innovation et dans une approche stratégique. Cette perspective à moyen et long terme se structure notamment grâce aux S3. Il y a aussi l'ancrage réglementaire des synergies : la possibilité d'alignement de différents systèmes de coûts sur les standards d'Horizon 2020 familiers aux acteurs de la R&I.

M^{me} Reppel
(Commission européenne)

Les propositions de la Commission européenne pour des synergies FESI-H2020

Pour favoriser la recherche de synergies entre les financements dédiés à la recherche et l'innovation, la Commission a mis en place différents outils et initiatives : des guides, des compilations de bonnes pratiques, le soutien pratique d'experts missionnés, des rencontres organisées par la plateforme S3, l'outil Label d'excellence... La Commission signale notamment le lancement de plateformes thématiques, visant à cartographier les compétences et spécialisations régionales dans le but de faciliter les collaborations par la découverte mutuelle des acteurs. Ces cartographies permettent d'ajuster au mieux les investissements européens par une connaissance plus fine de l'existence ou de l'absence d'infrastructures et/ou d'activités régionales ou frontalières.

L'outil **Label d'excellence** est un des moteurs de cette synergie. Ce certificat d'excellence concerne les PME qui répondent aux exigences de qualité d'H2020 mais qui ne sont pas financées par manque de moyens. Ce gage de qualité leur permet de faire valoir l'excellence du projet auprès d'autres instances de financements, le FEDER en particulier.

Les **stratégies régionales d'innovation en vue de la spécialisation intelligente (S3)** sont des documents stratégiques régionaux, obligatoires pour les régions gestionnaires de FESI.

GRANDS PRINCIPES



Des différences existent entre les deux programmes et peuvent entraver la recherche d'articulation :

À l'échelle des programmes, les objectifs et les moyens diffèrent :

• FESI et H2020 répondent de deux politiques distinctes (cohésion économique et territoriale vs excellence scientifique).

La cohérence de chacun des programmes est explicitée en détail par le CGET et le MENESR. Il est convenu que « synergie » ne signifie pas « fusion ».

• Les programmes FESI manquent de souplesse : types d'actions, de bénéficiaires, les budgets et les thématiques sont « verrouillés » par les programmes opérationnels et les S3.

Il apparaît difficile d'imaginer qu'un dispositif puisse prendre le relais d'un autre (comme dans le cas des labels d'excellence) et il serait à ce stade malaisé de prévoir des articulations avec cette finalité en France.

Lors de la mise en œuvre, des obstacles sont relevés à propos des :

• Régimes d'aides d'Etat : on note une disparité de traitement, un cadre hors aides d'Etat pour les projets H2020 et un cadre multiple pour les projets FESI.

Il est unanimement constaté qu'il s'agit d'un point de blocage qui constitue une attente forte des autorités françaises vis-à-vis de la Commission.

• Méthodes de calcul des dépenses éligibles : la Commission permet aux autorités de gestion des FESI d'utiliser les options de coûts simplifiés prévues sur les programmes et les politiques de l'Union européenne, et notamment H2020, sous réserve que cela concerne le même type de bénéficiaires et d'opérations. L'option de coûts simplifiés permet au bénéficiaire de ne pas justifier ses dépenses par des pièces comptables mais en utilisant des taux forfaitaires ou des coûts unitaires.

Le CGET a piloté une étude qui a permis de définir différentes possibilités d'articulation des FESI avec H2020 : pour le remboursement des coûts de personnels pour les dirigeants de PME qui ne se versent pas de salaire (montant forfaitaire calqué sur l'allocation mensuelle de subsistance) ; le remboursement de la phase de faisabilité des projets portés par les PME innovantes selon un montant forfaitaire, dans le cadre de l'Instrument PME d'H2020 ; et enfin l'utilisation d'un barème de coût unitaire de personnel.

• Difficultés à identifier les (potentiels) bénéficiaires d'H2020 par les conseils régionaux, malgré les relais en région comme l'Agence de l'innovation, les consulaires, réseau EEN, Pôles et Clusters, PCN, etc. Le conseil régional Grand Est travaille à une cartographie des bénéficiaires qui capitalise des données sur la localisation des opérateurs les plus actifs par thématique. Une telle cartographie rend possible l'identification de « vides » dans le territoire ainsi que la mise en relation d'acteurs spécialisés susceptibles de s'ignorer malgré leurs intérêts communs. Cette expérience se concrétise progressivement dans le réseau RDI Europe Grand Est (collectivités, universités, chambres consulaires, services de l'État et clusters). Cela permet d'améliorer l'information et l'accompagnement vers les financements européens.

Le MENESR rappelle que les conseils régionaux ont la possibilité de participer aux groupes thématiques nationaux (GTN) Energie et Santé d'H2020, ce qui leur permettrait de participer à l'élaboration des appels à projet H2020, ainsi qu'au suivi de leur mise en œuvre au côté des acteurs du domaine.

M^{me} Riccoboni (MAAF),
M^{me} Couve (conseil régional Occitanie)
et M^{me} Marcherez (Institut de l'élevage)



Articulation entre les FESI et Horizon 2020 : situation en France

Des freins et des limites identifiés mais de nombreux exemples de bonnes pratiques

TABLE RONDE

Le Projet Clean Sky

(M^{me} Laplaze, conseil régional Occitanie)

« L'Europe est un gâteau pour un certain nombre d'acteurs et il faut clarifier les rôles des uns et des autres sur le sujet, ceci afin d'améliorer la lisibilité du point de vue de l'entreprise et aussi de l'accompagner dans les montages de projet »

« Nous serons bons quand les PME nous considéreront non pas comme des financeurs mais comme des partenaires. C'est vrai pour certains qui ont une certaine maturité et que nous accompagnons depuis des années. Nous ne sommes pas qu'un fonds d'investissement, nous considérons que nous partageons le risque avec l'entreprise. Le jour où cette vision sera comprise par les PME, un grand pas aura été franchi. »

« La démarche pour nous était intéressante car il y avait une vraie interaction entre des secteurs d'activités qui font intervenir le spatial avec des acteurs sur l'aéronautique. Nous pensons qu'il y a des choses à faire et nous sommes demandeurs de cette synergie inter-fonds. »

TABLE RONDE

Le financement de l'équipe UNAM

(M^{me} Grolleau, Université Bretagne Loire)

Le témoignage proposé ne présente pas une « synergie » entre FESI et H2020 au sens de l'utilisation des différents fonds pour un même projet. L'intérêt de la démarche réside dans une coordination d'objectifs et de recherches de financements croisés (FEDER et fonds régionaux, Campus, Océan ERA-Net, aides aux lauréats H2020) au fil de la vie des projets.

« Les aides d'Etat constituent un point de blocage très concret »

« Il y a un problème d'identification et donc de suivi par les Régions des bénéficiaires d'H2020 »

« Je vous encourage à regarder vers l'avant : la préparation de post 2020. Construire ensemble de belles histoires, c'est aussi accompagner les belles histoires d'après. Si nous sommes trop techniques en insistant sur les difficultés réelles de mise en œuvre, nous risquons de passer à côté de l'étape suivante. »



TABLE RONDE

Deux exemples d'une coordination de niveau stratégique

(M^{me} Vallée, Conseil régional Hauts-de-France)

• Le projet SYNAMERA, financé par Horizon 2020, sur la synergie dans le domaine des nanotechnologies, matériels et production, vise à améliorer la visibilité des autorités nationales et régionales en la matière et à émettre des recommandations pour des financements croisés H2020/FEDER.

• Dans les Hauts-de-France, le programme opérationnel FEDER permet le financement de projets ayant obtenu le label d'excellence. Par exemple, une proposition ERC (European research council - programme de bourses individuelles pour la recherche exploratoire) bien notée mais non financée par H2020.

TABLE RONDE

Le cas ESFRI en Bretagne

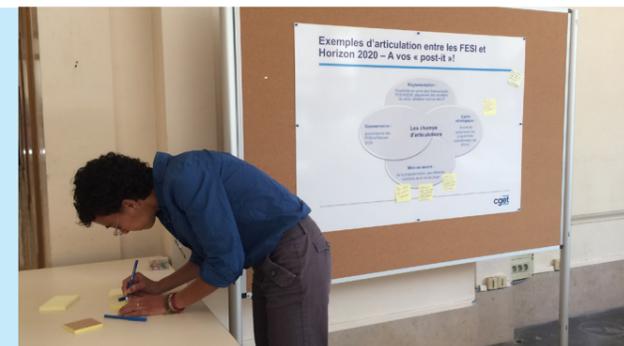
(M^{me} Kervella, UPMC/CNRS)

« Une synergie des fonds, ce n'est pas travailler en opportunité, aller chercher du H2020 ou du FEDER, c'est avoir une stratégie globale, une gouvernance solide incluant des acteurs régionaux et une ingénierie financière de projets solide. »

« Les infrastructures de recherche sont un outil très important de développement territorial. Nous sommes peut-être une infrastructure pilote car nous sommes tellement implantés en région que la Commission européenne a incité d'autres infrastructures à venir voir ce qu'il est possible de faire avec les acteurs régionaux. Pour moi, les régions sont des acteurs incontournables de la recherche et de l'innovation ainsi que de l'enseignement supérieur. C'est donc très important d'avoir la synergie de tous les fonds. »

Cartographie des articulations entre FESI et Horizon 2020 – CGET

Une première analyse (non exhaustive) des pratiques d'articulation entre les FESI et Horizon 2020 sur le champ de la recherche et de l'innovation en France a été menée à partir de plusieurs sources : l'Accord de partenariat, les programmes opérationnels FESI, les SRI-SI et la synthèse qui en a été faite par le CGET, les guides produits par la Commission, les ressources de la plateforme de spécialisation intelligente, des échanges avec les régions et un questionnaire mis en ligne sur le suivi et le déploiement des stratégies régionales d'innovation.



EXEMPLE D'UNE DÉMARCHE INTÉGRÉE : LE PEI AGRI

Focus sur le Languedoc-Roussillon (Occitanie) :

• les enjeux de l'innovation dans le domaine agricole. Trois ambitions phares en résonance avec le PEI : devenir le creuset de l'innovation pour l'agriculture durable, être leader en bio raffinerie du végétal méditerranéen et tropical, créer une agro-vallée.

• les articulations H2020/FEADER dans les S3 où sont inscrits des projets d'innovation dans le domaine agricole.

Le projet EuroDairy (réseau européen pour la durabilité de l'élevage laitier)

• EuroDairy est un projet labellisé H2020 réseau thématique (14 pays).

• En France, l'implication des régions s'est faite à la carte.

• L'Institut de l'élevage est partenaire et assume des tâches d'animation et la mise en place d'un réseau de 120 fermes pilotes.

